



École Élémentaire d'Application du NORD
118 rue de la Préfecture
21000 Dijon
03 80 73 37 44
ec-el-nord-dijon-21@ac-dijon.fr

Procès verbal du conseil d'école 2022/2023 n°3
lundi 26 juin 2023

Membres présents :

- directrice : Hélène Chatelet-Dupuy
- adjoints : Ingrid Piccioli, Ludivine Goux, Anne-Hélène Turpain, Rosine Gabet, Christelle Banderier, Christine André, Renaud Chassua, Alexandra Morin-Honnart
- enseignante nouvellement nommée à l'école Soumya Berrag
- Philippe Charmandré, directeur ACM
- représentants de parents : messieurs Ollivier, Capezza, Buard, Bensaadoun et mesdames Lefrançois, Grenier, Pigetvieux, Carré, Laaraïedh

Membres excusés :

- représentante de la Mairie de Dijon : Nathalie Koenders, première adjointe au Maire
- Estelle Moulin, Laurent Geniaux adjoints

Ordre du jour :

- Bilan de l'année : projets menés à l'école / dans les classes
- Bilan des activités du périscolaire
- Bilan de la coopérative scolaire
- Situation pour la rentrée 2023 : répartition des effectifs et présentation de l'équipe de l'école
- Présentation du nouveau règlement intérieur – *vote*
- Projets pour la rentrée 2023
- Organisation des élections 2023, commission électorale - *vote*

Bilan de l'année :

Projets de l'école :

- Semaine des maths (avec Edutwit)
- fête du printemps / 100ème jour / plantations
- spectacle sur le thème du colibri
- liaison CM2 Nord / Trémouille
- liaison CM2 / 6ème avec le collège Carnot : webradio, visite organisée pour les enfants qui iront à Carnot l'an prochain.

A venir :

- liaison GS/CP avec les écoles Clémenceau et Devosge
- fête d'école le vendredi 30 juin

Projets de classe

- CP sortie Besançon, rencontre correspondants de Perrigny
- CE1 défis écologiques Ma Petite Planète, élevage de poussins, sortie nature Val Suzon
- CE1/CE2 et CE2 projet musique (fête de la musique avec Yannick Rastamirouf, visite de La Vapeur), correspondance avec une école du Sénégal, ateliers philo avec la bibliothèque de Dijon
- CM1 et CM2 journée olympique
- CM1/CM2 et CM2 voyage à Paris et visite de l'Assemblée Nationale, préparation et représentation d'une pièce de théâtre

Activités et projets du périscolaire

Monsieur Charmandré, directeur ACM, nous fait part des différentes activités menées en cette fin d'année :

- tournoi de basket
- repas à l'école pour les futurs élèves de CP
- projet intergénérationnel avec la maison de retraite
- projet palissades à l'écluse d'Ouges
- rencontre « Juste dance »
- ateliers scientifiques
- rencontre avec les ambassadeurs du tri
- projet « jus de fruits frais » pour ne pas gâcher les fruits non consommés à la cantine

L'équipe remercie les animateurs pour leur participation au spectacle de l'école (réalisation des décors) et à la fête de fin d'année (stands), ainsi que pour leur travail en excellente collaboration toute l'année.

L'équipe des enseignants sollicite monsieur Charmandré au sujet des commandes tardives de repas ; il arrive exceptionnellement qu'un enfant se déclare comme mangeant au restaurant scolaire alors qu'il n'est pas inscrit sur les listes le matin au moment de l'appel. Les enseignants ne sont pas disponibles lorsqu'ils sont en classe ou en surveillance de récréation pour faire le lien avec les familles et leur demander de régulariser leur situation auprès du DirACM.

Solution évoquée : le RTGS, qui pointe les repas au quotidien, peut peut-être s'en charger ? Monsieur Charmandré étudie la question pour la rentrée de septembre.

Bilan de coopérative scolaire

Régie d'avance (8 classes)		-875,00 €
Autres achats divers, abonnements		-341,02 €
Cotisations Ligue USEP		-401,65 €
Cotisations COOP familles	+1 752,00 €	
Achats famille photos de classe (bénéfices : 1054 €)	+3 067,90 €	
Sortie accrobranche juin 2022 2 classes		-495,00 €
Photographe		-2 014,00 €
Sorties diverses (cinéma, JMF, ...)		-905,00 €
Participations familles Fête des lumières	+155,38 €	
Goûters de Noël, Carnaval		-212,02 €
Outils compostage		-69,90 €
Programmes spectacle La légende du colibri	+644,00 €	
Voyages et sorties de fin d'année 8 classes (Coop : 629,40 €)		-4 822,40 €
Participations familles sorties et voyages	+4 193,00 €	
Investissements		-330,77 €

A l'équilibre cette année.

Prévision d'effectifs rentrée 2023

Nos effectifs sont stabilisés.

23 CP, avec madame Goux

24 CE1 avec madame Piccioli

21 CE1 avec **monsieur Mochet**

23 CE2 avec madame Turpain

16 CP-CE2, avec monsieur Chassua

27 CM1 avec madame Gabet

24 CM1-CM2 avec madame André

25 CM2 avec madame Banderier

Madame Berrag assurera les compléments de service de maitres formateurs de mesdames André et Piccioli ainsi que de monsieur Chassua.

Madame Cefai assurera les compléments de service de maitres formateurs de mesdames Goux et Banderier.

Monsieur Geniaux, madame Morin-Honnart et madame Moulin changent d'établissement à la rentrée et nous les remercions pour leur investissement à l'école.

Présentation du nouveau règlement intérieur

La **suppression des goûters** lors des récréations est votée à 16 voix contre 2. Règlement adopté.

Le changement sera annoncé par Educartable en juillet et en août.

Projets pour la rentrée 2023

Les 4 classes de CE1A, CE1B, CE2 et CM1 devraient partir en **classe découverte** pendant 3 jours. Des devis sont en cours. Ce projet sera présenté aux parents dès la réunion de rentrée. Des actions permettant de faire baisser les coûts pour les familles seront proposées au cours du premier semestre.

Les 2 classes de CM1/CM2 et de CM2 devraient visiter **Paris** et l'Assemblée Nationale.

Un projet avec la **Ligue de Protection des Oiseaux** devrait voir le jour à la rentrée, en lien avec le périscolaire. De la même façon, l'école sera inscrite au dispositif Écoles Nature de Dijon métropole pour prolonger notre travail autour de la cour d'école.

Organisation des élections 2023, commission électorale

Nous n'avons pas encore connaissance des modalités des futures élections (vote électronique) ?

Nous fixons la commission électorale à la semaine de la rentrée. Mesdames Carré et Pigetvieux seront membres de la commission.

Questions diverses

-créneaux de piscine : monsieur Ollivier, représentant de parents, réinterroge le Conseil sur les créneaux proposés à la piscine du Carrousel en dehors des horaires de l'école. Madame Céliste, conseillère pédagogique, nous fait parvenir la réponse suivante :

- *Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. Afin de construire les compétences attendues, et dès lors que des structures aquatiques sont accessibles, il convient de prévoir 3 à 4 séquences d'apprentissage à l'école primaire, de 10 à 12 séances chacune.*
- *L'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS) est à valider prioritairement dans les classes de CM1 - CM2 et 6ème ; c'est pourquoi, la natation doit faire l'objet d'un enseignement chaque année du cycle 3 et doit être systématiquement inscrite dans la*

programmation EPS de l'école pour les élèves de CM1 et CM2. Ces niveaux de classe sont donc prioritaires dans l'obtention de séquences d'apprentissage en natation.

- *Des priorités départementales pour l'enseignement de la natation ont été établies, que les écoles, sont invitées à respecter : classes de CM1 et CM2 puis, classes de CP et CE1 enfin, classes de GS.*
- *Les premiers créneaux sont attribués aux écoles les plus proches de la piscine mais aussi parfois à des écoles plus éloignées. La piscine du Carrousel n'accueille pas seulement des classes de Dijon mais aussi certaines de Dijon Métropole, plus éloignées, qui sont donc positionnées sur le deuxième créneau.*
- *Une solution envisageable pour que ce temps de transport soit réduit serait que l'école du Nord puisse emprunter la liane 6 (Divia).*

-prix des fournitures scolaires : le fournisseur choisi pour les commandes de papeterie reste très cher : les montants des commandes effectuées sont très supérieurs à ceux des années précédentes. A notre demande, la liste des produits d'appels nous a été fournie: les 2 références de papier économique n'existent plus.

-passage au rythme 4 jours par semaine (sans le mercredi matin) : ce point est évoqué par un parent d'élève élu mais n'avait pas été soumis à l'avance. Il pourra être proposé à consultation l'année prochaine si les parents souhaitent l'ajouter à un prochain ordre du jour.

-utilisation d'Educartable : mis en place depuis janvier dans toutes les classes. L'utilisation est plébiscitée par les enseignants et la directrice, ainsi que par de nombreux parents. Cette application sera de nouveau utilisée l'année prochaine.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance est levée.

La directrice de l'école et secrétaire de séance, Hélène Chatelet-Dupuy